

KITEURS, SOYEZ PRUDENTS !



BSK

n°9

2013

Bulletin Sécurité Kite

RAPPEL CONCERNANT LE CADRE RÉGLEMENTAIRE ET LES ÉQUIPEMENTS INDIVIDUELS DE SÉCURITÉ EN KITESURF

❑ **Cadre réglementaire**

Les kitesurfeurs effectuent des navigations diurnes et à une distance d'un abri n'excédant pas 2 milles.

Au-delà de 300m de la côte :

L'équipement obligatoire est composé de :

- **Un équipement individuel de flottabilité ou une combinaison de protection**

Le pratiquant choisit l'option la plus adaptée parmi ces équipements :

- « Aide à la flottabilité » (50 newtons)
- « Gilet de sauvetage » (100 newtons ou plus)

Ces équipements sont conformes à la directive sur les équipements individuels de prévention de la noyade en présentant un marquage ou approuvés ou Marine marchande française.

- « Une combinaison de protection » : portée en permanence, cet équipement protège le torse et l'abdomen et présente une flottabilité positive.

- **Un moyen de repérage lumineux individuel.**

Nous vous invitons à être attentif au choix de votre moyen de repérage lumineux individuel afin qu'il soit adapté à la situation et que son rayonnement soit suffisamment visible (en principe à « une distance théorique d'un demi-mille par temps clair »).

Dans le cas d'une opération de sauvetage, nous vous invitons ainsi à faire en sorte d'être le plus visible possible. Lorsque le contexte le permet, la présence de l'aile sur l'eau (aile roulée ou en bord de fenêtre selon la situation et dans le cas où la technique est maîtrisée) permet d'améliorer la visibilité par les équipes de recherche aériennes et marines.

Sachez enfin qu'il est indispensable de se désolidariser de votre aile lors d'un hélitreuillage.

A moins de 300 m de la côte :

- Les kitesurfeurs effectuant une navigation à moins de 300 mètres de la côte ne sont pas obligatoirement tenus d'embarquer le matériel de sécurité cité ci-dessus.
- A moins de 300mètres de la côte, la vitesse est limitée à 5 nœuds (sauf dérogation).

❑ Préconisations concernant les équipements individuels de sécurité

Préconisations concernant les équipements individuels de sécurité :

Il est impératif que vous disposiez d'un coupe ligne (ou couteau) porté individuellement.

Le port d'un casque est indispensable en cas d'utilisation d'un leash de planche.

Le port d'un vêtement iso-thermique est recommandé.

Nous vous invitons à prévoir un moyen de communication (VHF ou téléphone) notamment lorsque vous évoluez au-delà de 300m et à prévenir une personne à terre.

Préconisations concernant les systèmes de sécurité en kite :

Le système de sécurité de votre aile doit être entretenu et régulièrement vérifié.

Soyez attentif au choix de votre matériel :

- préférer un système de sécurité en concordance avec les exigences de la norme afnor NF S52-503
- idéalement, choisir du matériel certifié afnor par le constructeur.
- ne pas modifier vos systèmes de sécurité et notamment suivre les exigences écrites par les constructeurs.

Les problématiques de largage de l'aile d'aérotrraction ne sont pas seulement liées à la performance du matériel, le facteur humain est un élément important : à travers le [Bulletin sécurité Kite n°8](#), la commission sécurité et technique kite de la FFVL a souhaité rappeler l'importance du facteur humain.

❑ « Check-list sécu kite »

Au regard des analyses de l'accidentologie en kite, les causes d'un accident sont le plus souvent multifactorielles et font généralement référence à une accumulation d'erreurs. Nous souhaitons de nouveau rappeler que la check-list ci-dessous est une reprise mnémotechnique des acquis en matière de sécurité appris lors de la formation initiale en Ecole ou par la suite en Club. Elle est un outil pédagogique qui doit devenir votre outil et être utilisé avant chaque session. Cette check-list est téléchargeable en ligne sur le lien suivant <http://kite.ffvl.fr/node/2696>.

Kiteurs, soyez prudents ! Informez-vous attentivement sur les prévisions météo. Et n'hésitez surtout pas à demander conseil aux pratiquants expérimentés et aux moniteurs locaux, à prendre le temps d'analyser les conditions, la force et la régularité du vent... et à renoncer si vous avez le moindre doute.

La commission sécurité et technique fédérale

Contact : secukite@ffvl.fr

Rubrique internet Sécurité Kite : <http://kite.ffvl.fr/taxonomy/term/150>

Bulletins sécurité kite précédents : <http://kite.ffvl.fr/taxonomy/term/150>

Déclaration d'accident en ligne : <https://intranet.ffvl.fr/>

Check-List SECURITE



Analyse site

Repérage : réglementation (vu sur internet, vu avec le club, présence d'une signalétique), obstacles, présence de pratiquants, fréquentation, autres utilisateurs, aire décollage / atterrissage, accès secours identifiés.
Anticipation : navigation en groupe, prévenir quelqu'un à terre.

Décollage/Atterrissage

Aire Dégagée, Aide Formée, Aile Basse, Bord de Fenêtre,
Sécurité en main prête à être déclenchée.

Etat équipement

Individuel : Combi, Cagoule, Gants, Harnais (crochet), Gilet, Casque, Repérage Lumineux, Coupe Ligne, Leash d'aile (testé).

Board : Visserie, Ailerons, Strap.

Aile : Surface, Gonflage, Bridage, Poulies, Raccords Lignes, Lignes, Barre, Chicken Loop, Sécu Language Aile (testée), Aile Sécurisée.

Forme physique / Mentale

Niveau de pratique,

Aptitude physique et niveau de motivation,
Hydratation Alimentation Echauffement 5 mn.

Risques en navigation

Règles Priorités, Autres Usagers, Gestes internationaux de communication,
Aire d'atterrissage de secours repérée.

Analyse météo

Prévi Vent: direction On/side, Force, Orages, Rafales, Température air
Prévi Mer: Force du courant, Vagues, Marée, Température eau.

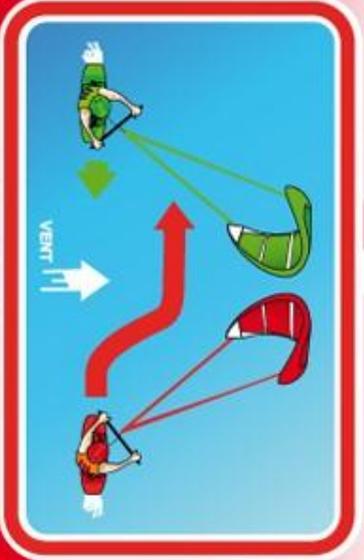
Secours

GSM : 18, 15, 112 - VHF : canal 16 (CROSS)

Pour les secours en mer et en cas de matériel dérivant, prévenir le CROSS.
Déclaration d'accident informatisée : www.ffvl.fr

REGLES DE PRIORITES

1



Croisement :
« tribord-amure roi des mers »
(main droite vers l'avant)

2



« Rattrapé prioritaire »



ATTITUDES

A



Quand on se croise ou se dépasse,
celui qui est sous le vent baisse son aile.

B



Avoir une zone libre sous le vent.
Regard panoramique avant manœuvre.

D



Celui qui surfe une vague a priorité.
Dans tous les cas, favoriser le pratiquant
le moins manœuvrant.

C



Le rider qui part de la plage a priorité
sur celui qui rentre.

Dans tous les cas, il est nécessaire d'appliquer le **Règlement International pour prévenir les abordages en mer (RIPAM)**

Principaux Gestes de Communication



Décollage



Atterissage

Design: Océric Estreich

